



***MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER***  
**PROCÈS-VERBAL**  
**DU 3 MAI 2013**  
**SÉANCE ORDINAIRE**

1. **Présences et quorum**

**PRÉSENTS:**

Conseillers :                    **M. Marcel Nadeau**  
   **M. Bruno Roy**  
   **Mme Nancy Pineault**  
   **M. Rodrigue Ouellet**  
   **Mme Bibiane Gagnon**

**ABSENTE :**

**Mme Jeanne-Paule Beaulieu**

Josette Bouillon, directrice générale est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**13-75** Tout en laissant le point varia ouvert, il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 AVRIL 2013**

**13-76** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 5 AVRIL 2013.

4. **Lecture et adoption des COMPTES**

**13-77** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu unanimement que les comptes du mois d'avril sont acceptés par les membres du conseil municipal, pour un montant de **18 736.53\$**.

Je certifie qu'il y a les crédits suffisants pour rencontrer les dépenses mentionnées ci-dessus.

**5. CORRESPONDANCE**

**Dépôt de l'état des revenus et des dépenses du mois d'AVRIL 2013.**

**Guide de gestion / La sécurité routière des camions lourds**

- 13-78** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu de faire l'achat du Guide de gestion sur la sécurité routière des camions lourds « Nouvelle édition ». Coût. 60\$, (taxes manutention et livraison incluses).

**LOCATIONS DE LA SALLE MUNICIPALE**

**Les Chevaliers de Colomb**

- 13-79** Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Nancy Pineault et unanimement résolu d'autoriser les Chevaliers de Colomb à utiliser la salle municipale, le 26 mai prochain pour un déjeuner.

**Madame Maude Michaud**

- 13-80** Il est proposé par madame Bibiane Gagnon, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu d'autoriser madame Maude Michaud à louer la salle municipale, le 27 juillet prochain pour la célébration d'un baptême. Si consommation de boissons alcoolisées, un permis de réunion devra être demandé à la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ).

**Location : 100\$**

**Socan : Selon le tarif en vigueur**

**Appui pour une étude sur la réforme de l'assurance-emploi**

- 13-81** **CONSIDÉRANT** la réforme de l'assurance-emploi mise en application par le gouvernement fédéral;

**CONSIDÉRANT** que les modifications apportées à l'assurance-emploi dans le cadre de cette réforme auront des répercussions sur un grand nombre d'industries et de travailleurs au Canada;

**CONSIDÉRANT** que des membres du *Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées* demandent depuis un an qu'une étude sur les changements apportés à l'assurance-emploi soit faite;

**IL EST RÉSOLU** que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande aux membres du *Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées* d'appuyer la motion qui sera présentée par des membres de ce même comité et dont le texte sera le suivant :

Que le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées entreprenne une étude, dans toutes les régions du Canada, sur les changements au système d'assurance-emploi et leurs répercussions sur les industries et les travailleurs qui sont directement affectés et que cette étude débute dans les plus brefs délais.

À... Caroline Bosc  
Greffière du Comité HUMA

Cc... Madame Kellie Leitch  
Députée de Simcoe—Grey  
Membre du comité permanent HUMA

Cc... Monsieur François Lapointe  
Député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-Du-Loup  
Membre du comité permanent HUMA

Cc... Monsieur Jean-François Fortin  
Adjoint responsable Haute-Gaspésie-Matane

**M. Martin Breault, propriétaire du lot 23, rang 8 Est**

**13-82** Suite aux travaux de voirie de l'année dernière, l'entrée du lot 23 au rang 8 Est n'est plus possible pour la circulation de camion;

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu d'installer un ponceau pour corriger la situation.

**Appui au Livre blanc municipal / L'avenir a un lieu**

**13-83** **ATTENDU QUE** le 23 novembre 2012, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a procédé au lancement du Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu »;

**ATTENDU QUE** le Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » est le fruit d'une très vaste consultation qui a été amorcée il y a près de deux ans et que ce chantier sur l'avenir des municipalités est un projet inclusif et collectif qui s'est inspiré d'abord d'une consultation citoyenne, puis du rapport d'un Comité de sages et d'avis de nombreux experts parmi lesquels des universitaires, juristes et fiscalistes;

**ATTENDU QUE** ce chantier s'est concrétisé par les travaux des élues et élus municipaux et représentants des municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec;

**ATTENDU QUE** le Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » porte sur

l'avenir des municipalités et en propose une vision renouvelée en définissant la municipalité comme un lieu qui place la personne et la famille au centre de ses préoccupations, son développement reposant sur les valeurs du développement durable et de l'éthique et sa gestion favorisant la participation citoyenne, la transparence et l'imputabilité ;

**ATTENDU QUE**

le Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » propose un nouveau partenariat Québec-municipalités basé sur les principes de subsidiarité, d'efficacité et de bonne gouvernance favorisant le renforcement de la démocratie locale ainsi qu'une réforme fiscale et financière permettant un meilleur contrôle des dépenses et une diversification des sources de revenus.

En conséquence,

Il est proposé par : Madame Nancy Pineault  
Appuyé par : Monsieur Marcel Nadeau

D'appuyer le Livre blanc municipal « L'avenir a un lieu » de l'UMQ qui propose des changements profonds dont deux propositions maîtresses, soit une Charte des municipalités du Québec pour rapprocher les décisions du citoyen et une réforme fiscale et financière qui sort les municipalités de la dynamique actuelle ainsi que sept engagements du milieu municipal regroupés en 31 recommandations

Transmettre cette résolution à : Madame Pauline Marois, première ministre  
Monsieur Sylvain Gaudreault, MAMROT  
Madame Josée Maryse Sauvageau, conseillère UMQ

**6. MRC DE LA MITIS**

Compte-rendu de M. le maire de la dernière réunion de la MRC.

**ATELIERS DE LOISIR CULTUREL**

**13-84** Il est proposé par madame Nancy Pineault appuyé de madame Bibiane Gagnon et unanimement résolu de participer au projet *Ateliers de loisirs culturels* de la MRC de La Mitis pour la session prévue à l'automne 2013. La participation est conditionnelle à ce que nous désignons une personne-ressource qui assurera le suivi avec la MRC de La Mitis.

**7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**8. GARAGE MUNICIPAL**

Prendre rendez-vous chez le Centre du camion Denis pour la vérification mécanique du camion Dodge.

- 9. ENGAGEMENT DE M. RAOUL GARON COMME MANOEUVRE**
- 13-85** Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier engage monsieur Raoul Garon au poste de manœuvre. Son emploi débutera le 13 mai 2013 pour se terminer le 7 septembre 2013. Le taux horaire est établi, selon la grille horaire, avec une augmentation de 0,50\$ / heure. Le maire et la directrice sont autorisés à signer, au nom de la municipalité, le contrat de travail.
- Travaux à effectuer :
- Vernir la piste de danse de la salle municipale
  - Teindre balançoire, cache-poubelles, bancs etc.
  - Peinturer le tableau du local des ordinateurs
  - Nettoyer les terrains municipaux
  - Ramasser les balises
  - Autres travaux imprévus qui pourraient survenir durant le mois
- 10. VOIRIE LOCALE**  
Sans objet
- 11. TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS (programme TECQ)**
- Centre communautaire, salle municipale, cabanon à eau**
- 13-86** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier retient la soumission de construction Gides April pour divers travaux sur les bâtiments.  
Coût : 23 900.00\$ plus taxes.
- Ajout au contrat
- **Centre communautaire :**
    - Isolation mur du sous-sol (deux (2) appartements)
    - Construire un cabanon de l'entrée du sous-sol avec porte
- Agrandissement du garage municipal**
- 13-87** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier retient la soumission de construction Gides April pour l'agrandissement du garage municipal de 20 pi x 34 pi. hauteur 16 pi. L'agrandissement est conditionnel au programme de taxe d'accise sur l'essence.  
Coût : 65 700\$ plus taxes.
- 12. SERVICE INCENDIE (SISSOM)**  
Reporté
- 13. VARIA**

13-88

**1. Adoption du règlement no 198 modifiant l'annexe A du règlement sur le stationnement applicable par la Sûreté du Québec**

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu que le règlement portant le numéro 198 soit adopté.

**RÈGLEMENT 198**

**Modifiant l'annexe A du règlement sur le stationnement applicable par la Sûreté du Québec**

ATTENDU QUE la municipalité a adopté son règlement sur le stationnement le 6 décembre 2010 sous le numéro 180;

ATTENDU QUE l'article 454 du Code municipal autorise la modification d'un règlement;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de modifier l'annexe A;

ATTENDU QU' un avis de motion a dûment été donné lors de la séance du 5 avril 2013;

POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et unanimement résolu que le règlement portant le numéro 198 soit adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit :

**1. Modifiant l'annexe A**

Que la route de Saint-Charles-Garnier, du numéro civique 80 jusqu'à l'intersection du rang 9 Est et Ouest, de part et d'autre du chemin, soit ajouté à l'annexe A.

**2. Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur selon la Loi.

**2. PARC INTERGÉNÉRATIONNEL**

Mme Bibiane Gagnon, responsable du dossier, décrit les travaux à effectuer pour cet été. Une demande d'emploi sera affichée dans le journal pour la construction d'un préau, la mise à niveau du terrain, etc.

**3. JOURNAL**

Dorénavant, les annonces dans le journal devront être parvenues à madame Annie

Béland, les mercredis au lieu des vendredis, et ce dans la même semaine.

**4. TRAVAUX ÉLECTRIQUE POUR LA SALLE ET LE CENTRE COMMUNAUTAIRE**

**13-89**

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande les services de Rimouski électrique pour les travaux suivants :

- Deux (2) lumières extérieures à la salle municipale avec interrupteur.
- Une (1) lumière à l'arrière du centre communautaire (sortie de secours)
- Une estimation pour fil sous-terrain du parc au centre communautaire

**5. LA JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE**

**13-90**

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu d'autoriser madame Bibiane Gagnon à participer aux activités de la journée de la Résistance qui auront lieu à Mont-Carmel, le 24 mai prochain. Sur présentation de facture, les frais de déplacement seront payés.

**6. VENTE D'OBJETS / ACHATS**

**13-91**

Il est proposé par monsieur Marcel Nadeau, appuyé par monsieur Bruno Roy et unanimement résolu de vendre :

- Trois (3) portes de garage usagées avec rails et quincaillerie
- Du fer usagé  
À inscrire dans le journal

**ACHATS**

- Une chaîne gradée de 25 pi. avec 2 crochets
- Une pelle en métal
- Ponceau rue Bélanger (circuit VTT)

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**13-92**

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Marcel Nadeau et résolu de lever la séance à 21h30.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....

Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....

Josette BOUILLON, dg et sec.-trés.